
Devenir volontaire pour les Jeux de 2024 avec la Région Sud

LETTRE DE CANDIDATURE

Inscrire en lettres capitales

Je soussigné(e).....

Sexe.....

Né(e) le à

Résidant :

Téléphone portable : Mail :

Elève/étudiant(e) au sein de l'établissement

Situé dans le département..... En classe/année de

Langue(s) étrangère(s) maîtrisée(s)

Me porte candidat(e) pour devenir volontaire aux Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024 dans le cadre de la phase d'identification de la Région Sud en Provence-Alpes-Côte d'Azur et certifie avoir 18 ans au 1^{er} janvier 2024.

Pratiquez-vous ou avez-vous déjà pratiqué une activité sportive ? Si oui, quel(s) sport(s) et dans quel cadre (loisirs, licencié...) ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà été ou êtes-vous impliqué(e) dans une association ? Si oui, pourriez-vous décrire l'objet de cette association et préciser votre rôle ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà porté des projets et/ou organisé des évènements ? Si oui, pourriez-vous préciser. OUI / NON (rayez la mention inutile)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà travaillé ou travaillez-vous ? Si oui, précisez dans quels secteurs. OUI / NON (rayez la mention inutile)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà été volontaire/bénévole à l'occasion d'un grand événement sportif (par exemple : Jeux Olympiques, Euro de Football...) ? Si oui, précisez vos missions. OUI / NON (rayez la mention inutile)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi souhaitez-vous devenir volontaire aux Jeux ? Quelles sont vos motivations ?

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les causes et les sujets de société qui vous intéressent ? Quels sont vos centres d'intérêt ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature

**Candidature à remplir et à adresser par mail à l'adresse : volontaires2024@maregionsud.fr
Avant le dimanche 29 mai 2022, délai de rigueur**

*Les informations collectées sont à l'usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (notamment le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de loi n° 78-17 précité), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par courrier postal à l'adresse : 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20, ou , **ou en utilisant le formulaire d'exercice des droits** : <https://www.maregionsud.fr/mentions-legales/formulaire-exercice-de-droit-sur-les-donnees>*

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL :

- Sur le site internet de la CNIL: <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur Internet la page : <https://www.maregionsud.fr/donnees-personnelles>

Le responsable du traitement du fichier est le président du Conseil régional Provence -Alpes-Côte d'Azur.

Adresse est Hôtel de Région, 27 pl Jules Guesde, 13481 Marseille Cedex 20. Mail : rmuselier@maregionsud.fr

Les données collectées auront pour objet d'inviter les membres du Parlement régional de la jeunesse aux différentes réunions et manifestations organisées par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et diffuser toutes informations utiles à leur engagement dans le cadre de ce dispositif.

Ces données personnelles seront conservées par les services de la Région, tant que chaque jeune parlementaire régional est membre de cette instance, et jusqu'à demande explicite de suppression des fichiers.